

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Marseille du 17 mai 2025

Ligue de l'enseignement – FAIL13

Procès-verbal

La Présidente, Suzanne Guilhem, ouvre l'Assemblée Générale à 9h30.

1°) Rapport moral

- Il est présenté par la Présidente Suzanne Guilhem.

2°) Rapport financier, approbation des comptes et affectation du résultat

- Il est présenté par la Trésorière Adjointe Mireille Benedetti. Il est suivi de l'intervention de Philippe Champourlier du Cabinet FGC et de la lecture du rapport du Commissaire aux comptes du Cabinet Exco Omniconseils représenté par Monsieur Panayotis LIOLIOS, Directeur Général Aca Exco, commissaire aux comptes titulaire. Il a certifié que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé.

2°) Rapport d'activité

- Il est présenté par la Déléguée Générale, Isabelle Dorey,

La Présidente met aux voix les différents rapports statutaires :

Résolution N° 1 : Mis aux voix, le CR de l'AG 2024 qui se trouve dans les documents en ligne consultables par les participants est adopté à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°2 : Mis aux voix, le Rapport moral, le Rapport financier ainsi que le Rapport d'activité sont adoptés à l'unanimité des présents et représentés.

Résolution N°3 : En ce qui concerne l'affectation du résultat financier de 2024, l'assemblée vote à l'unanimité des présents et représentés.

4°) Vote des tarifs des cartes d'adhésion. Les tarifs prévus pour 2025/2026 se trouvent dans les documents en ligne consultables par les participants. La part départementale est inchangée.

Résolution N° 4 : Mise aux voix, la résolution portant sur les nouveaux tarifs est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

5°) Isabelle Dorey est candidate au poste de l'APAC et de la MAP.

Résolution N° 5 : Mise aux voix sa candidature est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

6°) **Plaidoyer sur l'esprit critique** : Présentation du plaidoyer rédigé par la commission mouvement d'idées.

Résolution N° 6 : Mise aux voix le plaidoyer est adopté à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

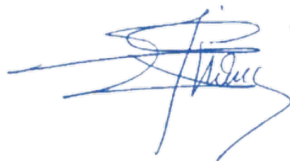
7°) Les résultats de l'élection des administrateurs au Conseil d'administration sont proclamés : 425 mandats ont été exprimés, 9 postes étaient à pourvoir, 8 pour 3 ans, 1 et 1 pour un an. Nous avons 10 candidats : 01 - ANSELME Sylvie, Adhérente à titre individuel 02 - ANTHENOR Ruddy, Représente l'association Ecole de Danse MAM à Marseille 9ème 03 - BESSAA Kamel, Adhérent à titre individuel 04 - BLACHE Alessandra, Représente l'association Arts & Coups de cœur d'écriture 05 - CAZAUX Claude, Adhérent à titre individuel 06 - GAY Eve-Laure, Adhérente à titre individuel 07 - GUILHEM Suzanne, Représente l'association A.I.L. Callelongue Ste Anne à Marseille 8ème 08 - LATTAT Antonin, Adhérent à titre individuel 09 - LEPAGE-BAGATTA Marie-Line, Adhérente à titre individuel 10 - VILLEVIEILLE Julien, Adhérent à titre individuel

**Résolution N° 7 : Les 8 candidats élus pour trois ans ont obtenu : GUILHEM Suzanne 425 voix ; BLACHE Alessandra 425 voix ; LATTAT Antonin 414 voix ; VILLEVIEILLE Julien 413 voix ; CAZAUX Claude 400 voix ; GAY Eve-Laure 398 voix ; ANSELME Sylvie 359 voix ; ANTHENOR Ruddy 359 voix.
Est élu pour 1 an : BESSAA Kamel 309 voix
Battue : LEPAGE-BAGATTA Marie-Line 165 voix**

- L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11 heures15.

Le Secrétaire Général

Jean-Charles PIRANI



La Présidente

Suzanne GUILHEM



LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
FEDERATION DES BOUCHES DU RHONE
192, rue Horace Bertin - 13005 MARSEILLE
Tél. 04 91 24 31 61
Email : secretariat.general@laligue13.fr
Association reconnue d'utilité publique par décret Ministériel
SIRET 775 558 398 00167 - APE 8899B